

Mais lorsqu'il s'agit de discerner l'authenticité d'une apparition ou d'une révélation, elle propose son jugement, non comme un dogme, mais selon des raisons et probabilités qu'elle soumet à l'appréciation des chrétiens. Ceux-ci doivent respecter le discernement proposé par l'Eglise. Mais s'ils ont une meilleure connaissance du dossier et d'autres raisons, ils gardent en la matière leur liberté chrétienne. Il serait donc souhaitable que l'autorité indique aux fidèles les points «ambigus» où ils doivent éviter tout risque d'erreur; dans la mesure où l'Eglise précise l'erreur à éviter, elle est dans le rôle dogmatique qu'elle exerce avec la pleine autorité du Christ.

2. La mise au point du Cardinal Ratzinger au Mexique

Le 10 mai 1996, comme nous l'avons publié, le Cardinal Ratzinger avait soulagé la conscience des Mexicains, convertis par Vassula, en leur disant: «Vous pouvez continuer à diffuser ses écrits», avec prudence et discernement, ajoutait-il.

On avait vu là une rectification, voire une annulation de la notification encore non signée. C'était aller trop loin et trop vite en besogne. La Congrégation a réagi par un nouveau communiqué.

3. Nouvelle mise au point

Le communiqué du 28 novembre 1996 précise, au contraire, que la notification approuvée par les autorités compétentes «sera publiée dans l'organe officiel du Saint-Siège: les *Acta Apostolicae sedis* avec la signature du

Préfet et du Secrétaire de la Congrégation.»

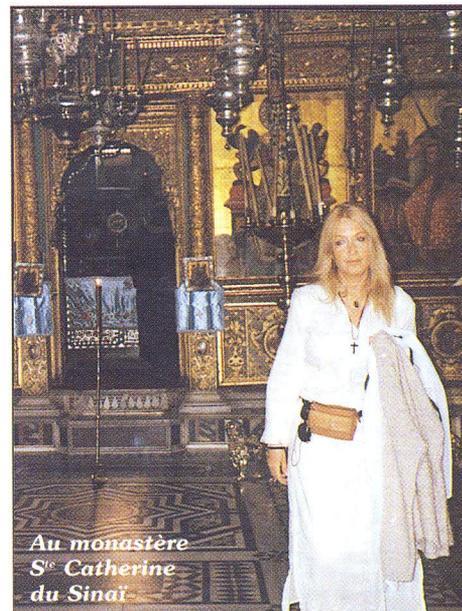
Il cite et reconnaît pourtant la mise au point du Cardinal Ratzinger qui autorisait les Mexicains à diffuser les messages de Vassula, et précise:

«Les messages de Vassula Ryden ne peuvent être retenus comme Révélation divine, mais seulement comme méditation personnelle.»

C'est une directive habituelle de la Congrégation en matière de révélations privées. C'est sous bénéfice de cette réserve que la Congrégation de la foi laisse publier la vie de Jésus selon Maria Valtorta, sous le titre: *L'Evangile tel qu'il m'a été révélé*; c'est un best-seller. Après consultation près de la Congrégation de la foi, M^{gr} Dionigi Tettamanzi, Secrétaire général de la Conférence Episcopale italienne, a autorisé le Comité éditorial valtortien à continuer la publication de ce livre (précédemment mis à l'index), à la condition suivante: «Qu'on dise avec clarté, dès les premières pages, que les visions et dictées rapportées dans ce livre ne peuvent être tenues comme d'origine surnaturelle, mais doivent être considérées simplement comme des formes littéraires dont s'est servie l'auteur (Maria Valtorta) pour raconter à sa manière la vie de Jésus.»

La restriction est analogue à celle qui est faite pour Vassula (et pour d'autres révélations privées dont on craint qu'elles soient majorées). Elle manifeste la tolérance de l'autorité qui maintient les principes, sans juguler la liberté chrétienne.

Les éditeurs ont ainsi inscrit cette réserve non pas au début du livre, mais sur la quatrième de couverture: «La



Au monastère
S^{te} Catherine
du Sinaï

nouvelle édition sort au moment où l'autorité ecclésiastique manifeste qu'elle veut maintenir de l'antique condamnation seulement la méconnaissance (*disconicimento*: mieux vaut interpréter la non-reconnaissance) de l'origine surnaturelle de l'œuvre. Elle permet aux catholiques de la lire et de la diffuser comme un produit littéraire qui a la forme stylistique du révélé. L'éditeur respecte l'authenticité du manuscrit valtortien, à commencer par son titre, et se soumet ainsi, comme catholique, au jugement de l'Eglise.»

Le titre et bien des pages du livre maintiennent la conviction de Maria Valtorta que cet Evangile lui a été révélé et s'est déroulé devant ses yeux comme un film. Mais la Congrégation, qui n'agit pas brutalement, se contente de cette correction de principe pour neutraliser les excès.

Un Français cartésien a quelque mal à comprendre comment la déclaration juridique de la quatrième de couverture, imperceptible aux yeux de la plupart des lecteurs, suffit à autoriser la lecture de ce livre d'une grande beauté, même si un universitaire se doit de faire toute réserve historique sur ces récits originaux, et un théologien pareillement toute réserve selon cette directive de l'Eglise.

Cet exemple permettra de mieux comprendre, au-delà des passions antagonistes (ferventes et dénonciatrices) comment la Congrégation de la Foi fait toute réserve sur le caractère surnaturel des révélations de Vassula sans



A Nazareth avec
le P O'Carroll
(à droite)
et David
(jeune voyant).
Sur la photo
(à gauche)
Lubna qui affirme
avoir été opérée
par le Christ
(elle montre
la cicatrice).
Apparitions dont
nous reparlerons.